



MINISTÈRE
CHARGÉ
DES TRANSPORTS

Liberté
Égalité
Fraternité

DOSSIER DE PRESSE

>>> Mise à jour du 25 avril 2024



RÉNOVATION DU VIADUC D'AUTREVILLE

Coupures de l'A31 dans les deux sens de circulation

SOMMAIRE

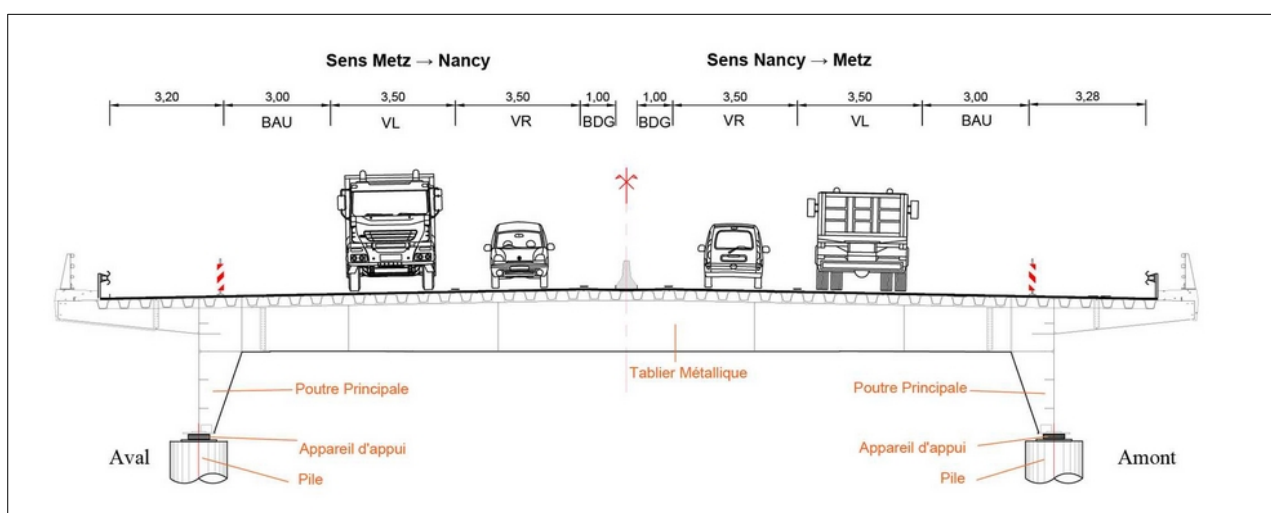
1. PRÉSENTATION DE L'OUVRAGE	3
2. PHASAGE DES TRAVAUX – INCIDENCE SUR LA CIRCULATION	4
2.1. Reprise du système anticorrosion	4
2.2. Travaux de création des nouveaux appuis et mise en place des nouvelles poutres	4
2.3. Changement des rives de l'ouvrage, mise aux normes des dispositifs de retenue et mise en place d'un système d'assainissement.	5
2.4. Mise en contact de la nouvelle charpente métallique avec la structure existante	6
2.5. Renforcement du platelage par du béton fibré ultra haute performance (BFUP)	6
3. LES MODES D'EXPLOITATION	7
3.1. Les coupures de nuit	7
3.2. Les coupures de 34h	8
3.3. Les basculements de circulation	9
4. CE QU'IL FAUT RETENIR	9
5. ANNEXE - PRÉSENTATION DE LA DIR EST	10

1. Présentation de l'ouvrage

Le viaduc d'Autreville est situé sur l'axe A31 entre Nancy et Metz dans le département de Meurthe-et-Moselle et permet de franchir la Moselle.



Sa construction date du début des années 1970. Le choix, à cette époque, avait été de construire un ouvrage entièrement métallique, composé d'une dalle orthotrope unique supportant les 2 sens de circulation, avec seulement 2 poutres longitudinales supportant l'ensemble de la structure (32 mètres de large par 232 mètres de long).



De par sa structure métallique, l'ouvrage est très sensible aux variations thermiques et aux vibrations provoquées par le passage des poids-lourds. Il a déjà fait l'objet de plusieurs réparations de fissures et la couche de roulement est changée très régulièrement. Aujourd'hui, au regard de l'état de fatigue de l'ouvrage, avec l'apparition répétée de fissures de plus en plus inquiétantes, il n'est plus possible de réaliser des réparations ponctuelles, mais une rénovation complète est ainsi devenue indispensable, au risque de devoir couper durablement l'A31, en cas d'apparition d'une fissure sur l'une des 2 poutres principales.

Le choix de la rénovation consiste en la construction d'une nouvelle charpente métallique, soit un nouvel ouvrage sous l'ouvrage existant. Des nouveaux appuis ont été créés afin de supporter ces quatre nouvelles poutres porteuses, qui reprendront les charges de l'ouvrage existant. Ces travaux sont complétés avec le renforcement du platelage existant et la rénovation des rives.

La solution proposée de haute technicité est le meilleur compromis entre durabilité des réparations, coût et impact sur la circulation autoroutière.

Le budget alloué à cette réparation est de 53 millions d'euros, entièrement apporté par l'État, dont une participation de 22 millions d'euros au titre du Plan de relance.

2. Phasage des travaux – incidence sur la circulation

2.1. Reprise du système anticorrosion

Les travaux de reprise complète du système de l'anticorrosion de l'ouvrage (sous l'ouvrage) ont eu lieu principalement en 2022. Il s'agissait d'ôter la peinture plombée de l'ouvrage pour ensuite appliquer un traitement anticorrosion, puis une couche de peinture sur les pièces métalliques en sous-œuvre. Ces travaux ont nécessité une neutralisation des bandes d'arrêt d'urgence, accompagné d'une réduction de vitesse à 90km/h.

Cette phase est maintenant terminée



Crédit photo : DIR Est

2.2. Travaux de création des nouveaux appuis et mise en place des nouvelles poutres

La construction des nouveaux appuis, la fabrication des 4 nouvelles poutres en usine, puis l'assemblage sur place ont été réalisés depuis 2022 et se sont achevées fin 2023. Ces

travaux ont nécessité une neutralisation des bandes d'arrêt d'urgence, accompagné d'une réduction de vitesse à 90km/h.



Crédit photo : DIR Est

2.3. Changement des rives de l'ouvrage, mise aux normes des dispositifs de retenue et mise en place d'un système d'assainissement.



Crédit photo : Demathieu Bard

Le découpage des rives existantes et leur remplacement ont débuté en début d'année 2023. Ces travaux nécessitent une **neutralisation des bandes d'arrêt d'urgence** et **l'abaissement de la vitesse à 90km/h et ponctuellement à 70km/h** pour des opérations de soudage spécifiques.

2.4. Mise en contact de la nouvelle charpente métallique avec la structure existante

Plusieurs opérations de vérinage, consistant à soulever légèrement des différents éléments de l'ouvrage, permettront de mettre en contact la nouvelle charpente métallique au platelage existant. Ces opérations **ne peuvent être effectuées sous circulation** et nécessiteront **des coupures complète de l'A31, dans le sens Nancy-Metz et simultanément dans le sens Metz-Nancy.**

Les phases terminées sont :

- **une coupure de 16h**, pour un premier vérinage de préparation entre l'ancienne et la nouvelle structure, **la nuit du samedi 16 mars 2024 20h, au dimanche 17 mars 12h**
- **une coupure de 34h**, pour réaliser le vérinage général, avec création des 16 supports béton principaux permettant la jonction entre le tablier existant et la structure neuve, **du samedi 6 avril 2024, 20h au lundi 8 avril 6h00.**
- **une coupure de nuit du lundi 22 avril au mardi 23 avril 2024.**

Les phases à venir sont :

Des vérinages localisés, pour réaliser les supports béton secondaires permettant la jonction entre le tablier existant et la structure neuve **du jeudi 20 juin au vendredi 21 juin 2024, puis du mardi 2 juillet au mercredi 3 juillet 2024, du soir 20h au matin 6h00.**

Des nuits de secours supplémentaires seront prévus en cas d'intempéries ou problèmes techniques ne permettant pas de réaliser les travaux aux dates indiquées.

2.5. Renforcement du platelage par du béton fibré ultra haute performance (BFUP)

Le renforcement du platelage est programmé par sens de circulation. Le premier sens qui sera traité est le sens Metz vers Nancy.

Pendant ces opérations qui dureront environ **5 mois**, la **circulation sera basculée** sur le sens Nancy vers Metz. **La vitesse sera abaissée à 70km/h.** Ces travaux auront lieu entre l'été 2024 et fin d'année 2024.

En outre, la phase d'application du BFUP, qui est un béton très particulier, composé de fibres métalliques, exige qu'il n'y ait **aucune vibration lors de son application et sa prise.** L'ouvrage étant constitué d'un tablier unique supportant les 2 sens de circulation, une coupure complète de l'autoroute sera indispensable pour éviter les vibrations provoquées par la circulation. **2 coupures de 34h** seront ainsi programmées **en septembre/octobre 2024** pour cette phase de travaux.

La circulation sera rétablie normalement durant l'hiver 2024/2025.

Les travaux pour l'autre sens de circulation reprendront au printemps 2025, selon le même principe.

Des week-ends de secours supplémentaires seront prévus en cas d'intempéries ou problèmes techniques ne permettant pas de réaliser les travaux.

3.2. Les coupures de 34h

Au total 4 week-ends seront concernés par ces coupures de 34h du **samedi 20h au lundi 6h**, pour la réalisation du BFUP (deux à l'automne 2024, deux au printemps 2025). Les déviations seront différenciées selon le type de véhicule et le sens de circulation et seront réalisées selon ces schémas :

Sens Sud Nord



Sens Nord Sud

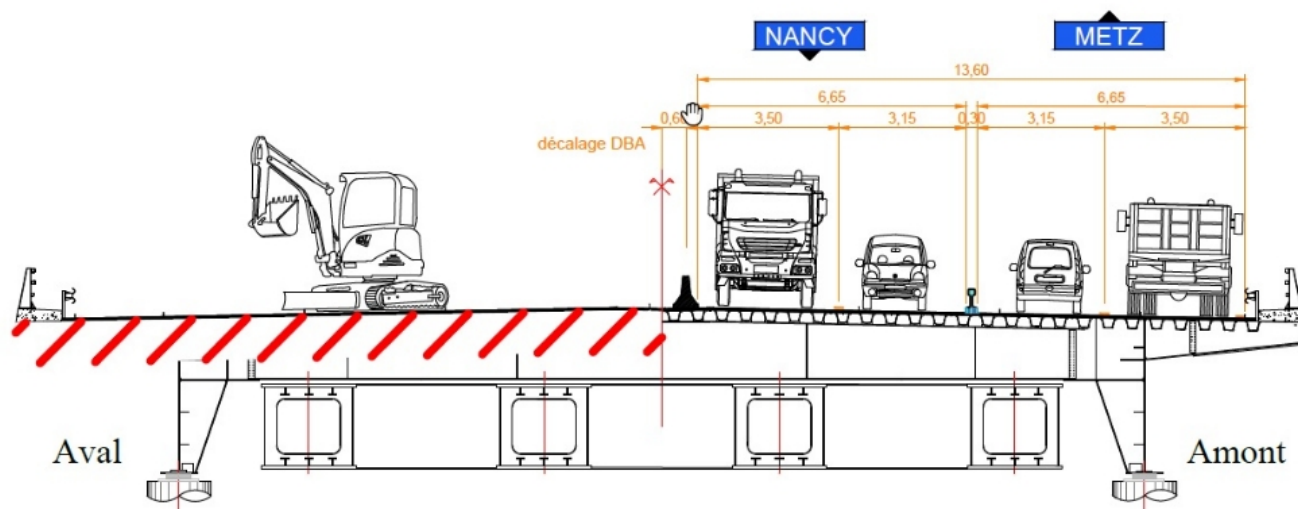


La liaison Toul / Pont-à-mousson sera un itinéraire de délestage conseillé et non en itinéraire de déviation obligatoire.

Une communication auprès de la Belgique et du Luxembourg sera réalisée pour inciter les usagers à ne pas emprunter l'A31 en direction de Lyon, mais privilégier l'itinéraire par Reims, Troyes et Dijon.

3.3. Les basculements de circulation

Les travaux sous basculement de circulation permettent de conserver les 2 voies de circulation dans les 2 sens de circulation. La circulation pendant les travaux sera maintenue selon le principe exposé sur le schéma ci-dessous avec un abaissement de la vitesse de 70km/h. Le principe étant le même pour l'autre sens de circulation.



4. Ce qu'il faut retenir

Les travaux de rénovation du viaduc d'Autreville sur l'A31 programmés par la Direction Inter-départementale des Routes Est constituent un chantier hors normes, avec des techniques de rénovations innovantes. Les travaux ont débuté en fin d'année 2021 et se termineront d'ici l'été 2025. Le budget total de l'opération est de **53 Millions d'euros**.

Des coupures totales de circulation sont programmées depuis mars 2024. Des déviations sont mises en place. Lors des 4 futurs week-ends de coupure (du samedi 20h au lundi 6h) des perturbations et congestions importantes sont attendues sur l'A31 mais également sur le réseau secondaire. **Il sera fortement conseillé aux usagers d'éviter le secteur entre Bouxières aux Dames et Lesmenils et de reporter leur déplacement à une date ultérieure dans la mesure du possible .**

Pour la sécurité des travailleurs et des usagers, des limitations de vitesse sont mises en place. Des contrôles radars sont programmés régulièrement.

La DIR Est remercie les automobilistes de leur compréhension, pour la gêne occasionnée et leur recommande la plus grande prudence, afin d'assurer leur propre sécurité et celle des agents travaillant sur le chantier.

5. Annexe - Présentation de la DIR Est

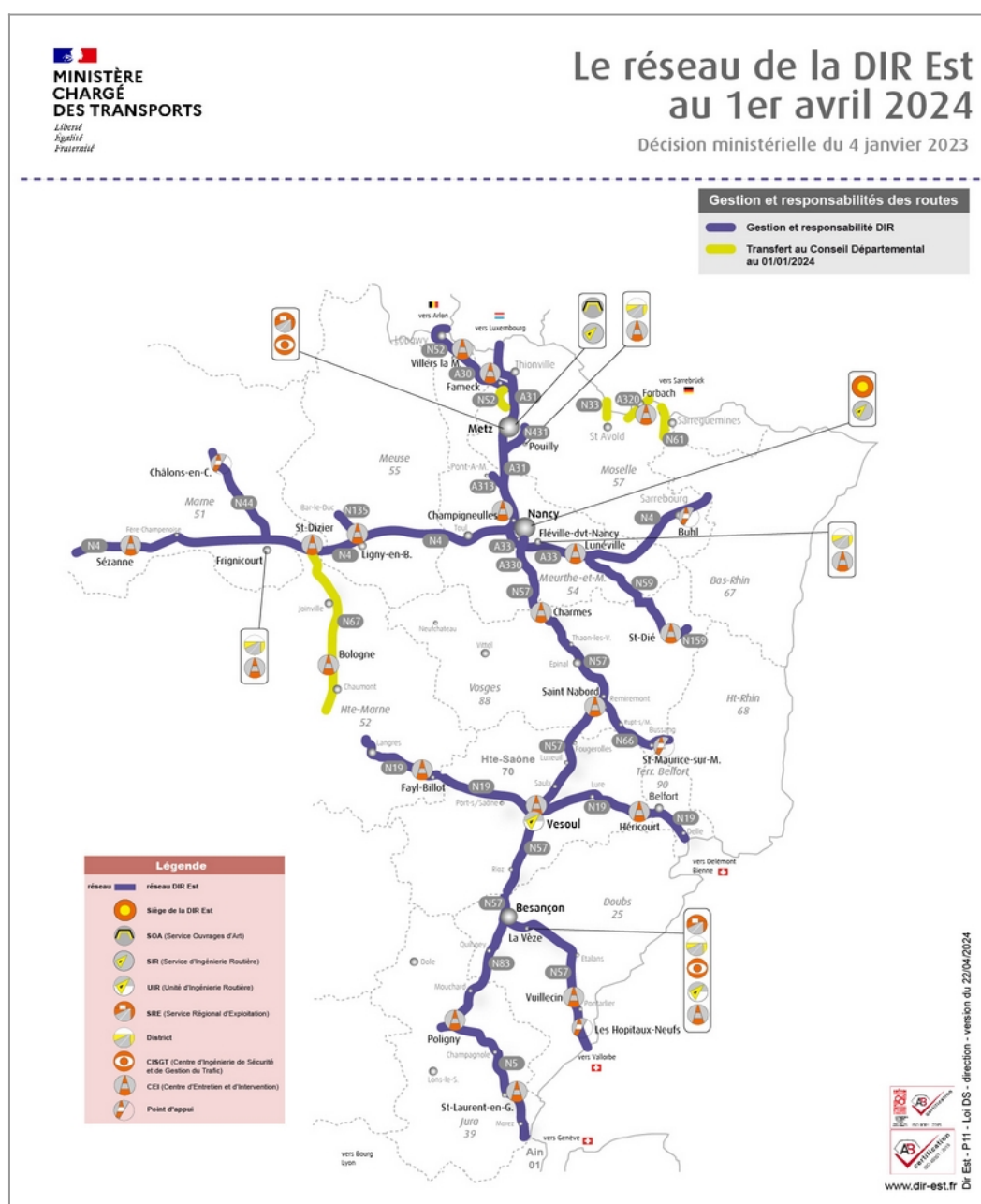
La DIR Est - Direction Interdépartementale des Routes Est créée par arrêté interministériel du 26 mai 2006 est un service déconcentré du Ministère de la Transition Écologique et Solidaire, ministère chargé des Transports.

La DIR Est relève de l'autorité du préfet du Bas-Rhin, préfet de la région Grand Est, préfet coordinateur des itinéraires routiers. Elle est opérationnelle depuis le 23 octobre 2006.

Son réseau routier s'étend sur 2 régions (Grand Est et Bourgogne Franche-Comté, en partie), sur 10 départements et compte 1 211 km de routes nationales et autoroutes non concédées (hors bretelles).

Son organisation s'articule autour :

- des services du siège situés à Nancy,
- d'un Service Régional d'Exploitation et d'Ingénierie de Franche-Comté basé à Besançon,
- d'un Service Régional d'Exploitation situé à Metz,
- d'un Service d'Ingénierie Routière Grand Est,
- d'un Service spécialisé en Ouvrages d'Art



Contact presse : Bureau Management et Communication
communication.dir-est@developpement-durable.gouv.fr
06 19 18 05 57 – 06 42 52 55 60

Siège de la Direction interdépartementale des routes Est
Horaires d'ouverture : 8h30-12h00 / 13h30-17h00
Tél. : 03 83 50 96 00
BP 82120 – 10 et 16 promenade des Canaux
54021 Nancy cedex